

# RAPPORT 2022 SUR L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE ET SUR L'ENGAGEMENT

Varenne Capital Partners (ci-après Varenne Capital) est attaché à être un investisseur responsable et à prendre en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement.

Notre approche englobe les convictions, les normes, les procédures et les activités par lesquelles nous nous acquittons de notre responsabilité envers nos clients en tant que partie intégrante de la gestion de leurs actifs. En effet, Varenne Capital est convaincue que :

- L'investissement responsable contribue à améliorer la stabilité économique et du marché à long terme, et peut orienter le capital grâce aux marchés financiers vers des activités qui ont des résultats sociaux et environnementaux positifs.
- L'investissement responsable est pertinent dans la sélection des investissements mais également dans la gestion des actifs.
- En plus des indicateurs financiers fondamentaux, les facteurs ESG et les risques liés à la durabilité constituent un élément d'analyse essentiel pour déterminer la valeur d'une entreprise.

Nous nous engageons à encourager les sociétés dans lesquelles nous investissons à améliorer leurs pratiques et leur communication sur les sujets liés ESG, par le biais de nos propres activités d'engagement, dans le cadre d'efforts individuels et collaboratifs et par le biais de l'exercice du droit de vote.

Ce rapport présente nos activités d'engagement et de vote pour 2022 :

Engagement en 2022	22
2	
Activités de vote	77
7	

## L'Engagement en 2022

L'engagement fait partie intégrante du processus de recherche fondamentale de Varenne Capital. Il fournit un cadre de dialogue pour soutenir activement, influencer ou modifier les pratiques ESG susceptibles d'avoir un impact important sur la capacité d'une entreprise à préserver ou à accroître sa valeur économique.

Dans le cadre de son travail d'analyse, l'échange avec les équipes dirigeantes des entreprises retenues est nécessaire avant tout investissement au sein de la poche Long Actions -*Enterprise Picking*. En effet, Varenne Capital exclut par construction de devenir actionnaire minoritaire d'une entreprise ne respectant des critères élémentaires de transparence et de disponibilité pour échanger avec ses investisseurs. Cette étape cruciale se place en fin du processus d'analyse afin d'instaurer un dialogue à haute valeur ajoutée, qui permette notamment d'évaluer la qualité de l'équipe dirigeante, d'apprécier de la solidité de la stratégie mise en œuvre et des moyens dont elle dispose pour la déployer avec succès. Tout au long de la vie de l'investissement, le dialogue doit être fluide et régulier. Une dégradation de la qualité des interactions pourrait conduire à un désinvestissement complet

Dans le cadre de sa politique d'investissement responsable, Varenne Capital identifiera chaque année, sur la stratégie *Long Equity - Enterprise Picking*, les entreprises se situant dans le quintile inférieur selon le processus de notation ESG interne. Varenne Capital s'engagera ensuite officiellement avec eux pour améliorer la divulgation ESG et/ou les pratiques ESG.

Par ailleurs, Varenne Capital participe aux actions d'engagement collectif menées par ISS. Cela permet à la société de faire pression pour améliorer la gouvernance dans un univers plus large que celui des sociétés présentes dans notre portefeuille. Les analystes d'ISS ESG identifient des violations graves, systématiques ou systémiques, présumées ou avérées de la conformité aux normes internationales et aux lignes directrices sur la conduite responsable de certains émetteurs du secteur privé.

Ce rapport présente une synthèse des actions réalisées en 2022.

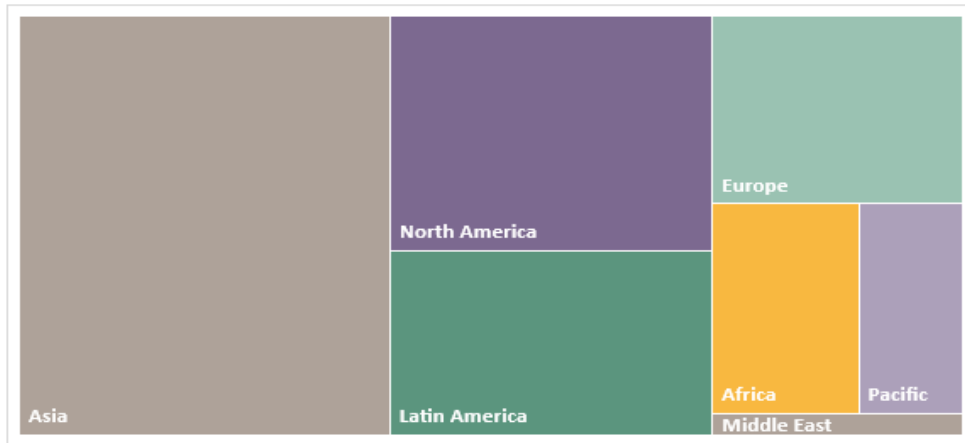
### *Aperçu des actions d'engagement*

Catégorie	Engagements	Engagements Terminés
<b>Engagement Varenne Capital</b>		
Environnement	3	3
<b>Engagement collectif</b>		
Corruption	40	14
Environnement	61	9
Droits de l'homme	51	7
Droits du travail	75	11
<b>Total</b>	<b>230</b>	<b>44</b>

Les données présentées se réfèrent à la période de référence 01/01/2022 – 31/12/2022.

En ce qui concerne les engagements formels de Varenne Capital pour 2022, à la date de la notation ESG interne, sur les 15 émetteurs de la stratégie *Long Equity - Enterprise Picking*, 3 ont été engagés formellement par Varenne Capital. Les engagements sont détaillés dans la section Points fort de l'engagement avec les entreprises investies. Les trois engagements ont été clôturés en janvier 2023 et ont conduit à une amélioration de la notation ESG interne.

### Engagement par objectif de développement durable (ODD)



Les données présentées se réfèrent à la période de reporting 01/01/2022 – 31/12/2022 et aux engagements groupés – Détails : Asie : 39% - Amérique du Nord : 19% - Amérique latine : 15% - Europe : 12% - Afrique : 8% - Pacifique : 5% - Moyen-Orient : 1%.

### Engagement par objectif de développement durable (ODD)



Les données présentées se réfèrent à la période de reporting 01/01/2022 – 31/12/2022 et aux engagements collectifs. Veuillez noter qu'un engagement peut porter sur plusieurs ODD en même temps.

## *Points forts de l'engagement*

### **Points forts de l'engagement avec les entreprises investies**

#### **Environnement – Biodiversité – Chaîne d'approvisionnement et bâtiments**

Nous avons mené une action d'engagement avec Ryanair, une compagnie aérienne européenne à faibles coûts, sur trois aspects différents de sa performance environnementale. Nous avons demandé des informations complémentaires sur les points suivants :

- Les mesures officielles prises par l'entreprise pour protéger la biodiversité ;
- Les installations de l'entreprise et leurs certifications environnementales (LEED, 14001) ;
- La couverture et l'application de la politique ESG de la société pour les contrats de services externalisés.

Une réponse rapide de l'entreprise a fourni des informations supplémentaires satisfaisantes concernant les points relatifs à la certification des bâtiments et à la politique d'externalisation, ce qui nous a permis d'augmenter notre score dans chaque cas. Concernant la biodiversité, nous avons jugé que la réponse de l'entreprise sur la biodiversité était adéquate mais nous réexaminerons les circonstances dans un an et nous la réengagerons sur ce point si nécessaire.

**ODD 15** : Vie terrestre (« Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité »).

#### **Environnement - Rapports - Mélange d'énergies renouvelable**

Nous avons engagé un dialogue avec Dollar General, un détaillant américain de produits de consommation courante à prix réduit, sur trois aspects différents de sa performance environnementale et de ses rapports. Nous avons demandé des informations complémentaires sur les points suivants :

- Les projets de l'entreprise en matière de reporting au CDP.
- Les projets de l'entreprise en matière de déclaration de ses émissions de type 3.
- Les projets de l'entreprise en matière de divulgation, ou d'augmentation et de divulgation, du pourcentage d'énergies renouvelables dans son approvisionnement en énergie.

Bien que l'entreprise ait répondu rapidement, elle n'a pas fourni les informations pertinentes qui auraient pu modifier notre évaluation de ses performances. Au lieu de cela, elle a fourni un calendrier pour la publication éventuelle d'autres informations.

Nous avons donc clos l'engagement pour l'instant, mais nous le reprendrons si les informations requises ne sont pas communiquées dans le délai imparti.

**ODD 7:** Recours aux énergies renouvelables (« Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable »)

**ODD 13 :** Lutte contre le changement climatique (« Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques »)

### **Environnement – Biodiversité – Chaîne d'approvisionnement et bâtiments**

Nous nous sommes entretenus avec JD Sports, un détaillant mondial d'articles de sport et de loisirs, sur trois aspects différents de sa performance environnementale. Nous avons demandé des informations complémentaires sur les points suivants :

- Les mesures officielles prises par l'entreprise pour protéger la biodiversité ;
- Les installations de l'entreprise et leurs certifications environnementales (LEED, 14001) ;
- La couverture et l'application de la politique ESG de l'entreprise pour les accords de services externalisés.

Une réponse rapide de la société a fourni des informations supplémentaires satisfaisantes concernant les trois facteurs, ce qui nous a permis d'augmenter notre score factoriel dans chaque cas.

Concernant la biodiversité, nous avons jugé que la réponse de l'entreprise sur la biodiversité était adéquate mais nous réexaminerons les circonstances dans un an et nous la réengagerons sur ce point si nécessaire.

**ODD 15 :** Vie terrestre (« Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité »)

### ***Quelques exemples sur les actions d'engagement collectif***

#### **Droits de la personne – Droits des Autochtones.**

Nous avons participé à une campagne d'engagement collectif avec une entreprise qui se consacre à l'acquisition, à l'exploration et à l'évaluation de ressources naturelles en Suède, en Finlande et au Kosovo. L'entreprise recherche des métaux précieux et d'autres propriétés minérales. L'engagement a été initié à la suite d'une allégation selon laquelle l'entreprise n'aurait pas remédié à l'absence de consultation adéquate et n'aurait pas obtenu le consentement libre, préalable et éclairé du peuple autochtone Sami en Suède dans le cadre de l'un de ses projets. Les inquiétudes portent sur les "risques significatifs et irréversibles" que la mine proposée fait peser sur les terres, les ressources, la culture

et les moyens de subsistance des Samis.

L'entreprise engagée a souligné que la demande de projet incluait des mesures de prévention et de précaution à développer en consultation avec les communautés. L'engagement reste actif pour suivre les mesures prises par l'entreprise pour répondre aux préoccupations.

### **Corruption – Corruption**

Nous avons participé à une campagne d'engagement collectif avec une entreprise qui développe des produits biothérapeutiques oraux. L'entreprise a versé des millions de dollars en pots-de-vin pour inciter les médecins à utiliser ses tests dans le cadre de dépistages avant la grossesse pour des patientes aux États-Unis.

L'entreprise a depuis adopté des dispositions anti-corruption spécifiques dans son code de conduite et d'éthique et a nommé de nouveaux cadres de haut niveau, dont un responsable de la conformité. Elle a également mis fin à ses activités commerciales et remboursé les paiements reçus dans le cadre des programmes fédéraux de santé. Compte tenu des mesures correctives prises, la mission a été clôturée.

## Activités de vote

### Aperçu de l'activité

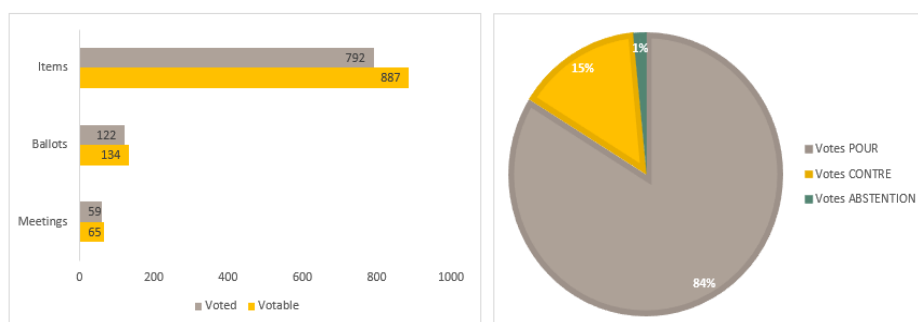
En tant qu'investisseur de long terme, Varenne Capital considère qu'il est essentiel d'être un investisseur actif pour le compte des fonds qu'il gère et de participer à la prise en compte des questions environnementales, sociales et de gouvernance à travers une politique de vote appropriée. Varenne Capital Partners utilise les services d'International Shareholder Services Inc. (ISS) pour exercer ses droits de vote. Le vote est conforme aux recommandations qui intègrent les meilleures pratiques en matière de gouvernance, les actions à entreprendre et les processus sur des sujets liés aux piliers Environnementaux et Sociaux. Notre vote suit également les principes de promotion de la responsabilité, de la transparence, de l'honnêteté et de l'intégrité au sein des entreprises.

En tant que société de gestion indépendante, Varenne Capital est libre de tout conflit d'intérêts pouvant découler de l'offre d'autres services financiers aux sociétés sur lesquelles elle vote.

Le rapport présente la manière dont la société de gestion a exercé les droits de vote au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, pour le compte de l'ensemble des fonds qu'elle gère, conformément à la politique de vote établie pour l'année 2022.

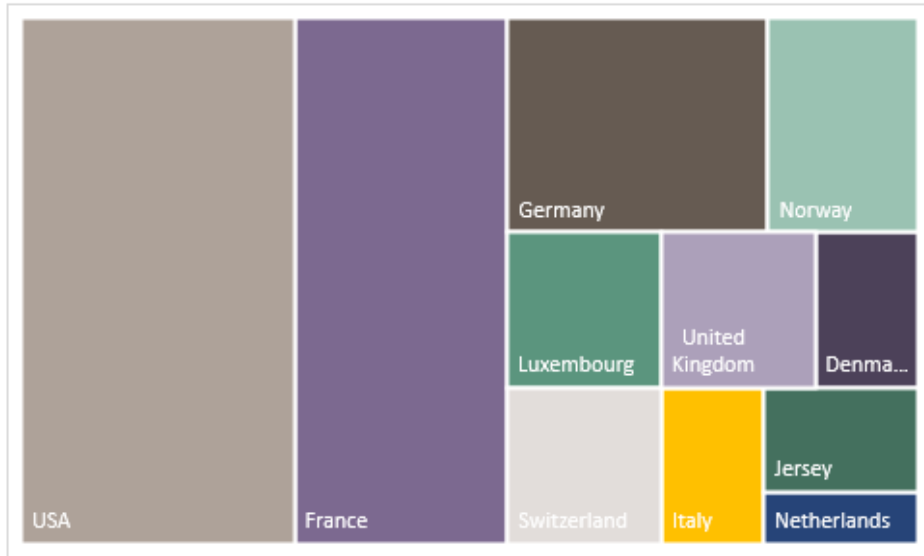
Varenne Capital Partners a voté 91 % des 65 assemblées votables avec un total de 792 résolutions. Parmi les 59 votés en 2022, Varenne Capital Partners a voté lors de 35 assemblées avec au moins 1 vote contre, abstention ou abstention (53,85 % des assemblées votables).

Catégories	Global	Europe	Amérique
Nombre d'assemblées votables	65	47	18
Nombre d'assemblées votées	59	41	18
	91%	87%	100%
Nombre d'assemblées avec au moins 1 vote Contre la direction ou une	35	23	12
	54%	49%	67%



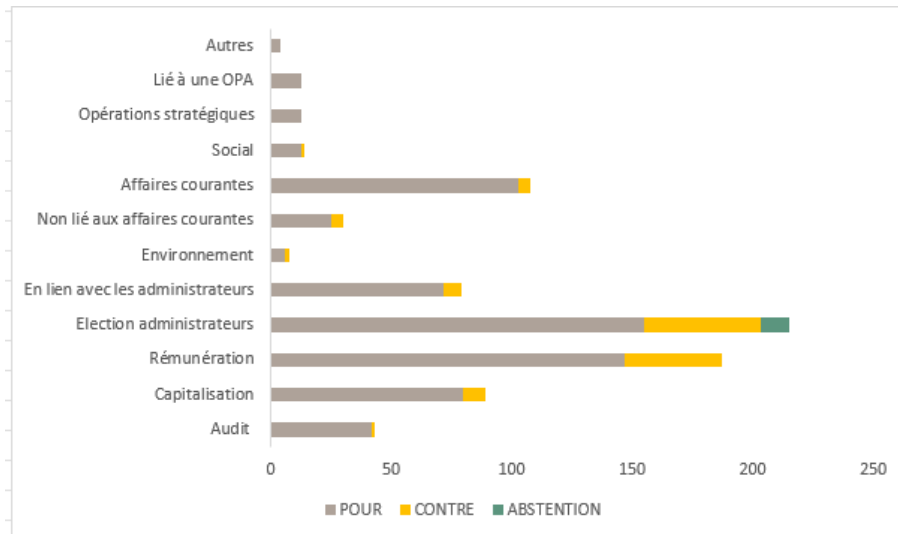
Proposition	% of items	Votes POUR	Votes CONTRE	Votes ABSTENTION
Direction	97%	84%	15%	2%
Actionnaire	3%	81%	19%	

## Répartition du marché



Les données présentées se réfèrent à la période de référence 01/01/2022 – 31/12/2022.

## Vote par type de proposition





## *Quelques exemples de vote sur l'exercice*

### **LVMH**

Nous avons voté contre l'approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les transactions avec les parties liées. Deux transactions ont motivé la décision de voter contre la proposition de la direction :

- La transaction avec est un accord d'assistance entre Agache et LVMH, portant sur une large gamme de services à forte valeur ajoutée, principalement liés aux questions financières, juridiques, fiscales et administratives, fournis par des spécialistes. Elle prévoit le partage des compétences ainsi que de certains coûts, réduisant ainsi les dépenses dans l'intérêt des deux parties. En revanche, le groupe LVMH fournit divers services administratifs et opérationnels et loue des biens immobiliers et mobiliers à Agache et à certaines de ses filiales. La société n'a pas fourni suffisamment d'informations concernant la transaction avec Agache, actionnaire important de LVMH, ce qui ne permet pas de s'assurer que la poursuite de cette convention est dans l'intérêt des actionnaires.
- Les accords de conseil (y compris la fourniture de services professionnels) entre un administrateur non exécutif et la société compromettent l'indépendance de l'administrateur. Par conséquent, cette transaction ne méritait pas d'être soutenue.

### **ALPHABET**

Nous avons voté en faveur d'une résolution des actionnaires demandant que la Société publie un rapport annuel expliquant comment le conseil d'administration gère les risques associés à la collecte des données des utilisateurs, à la protection de la vie privée et à la sécurité, sous réserve des lois et réglementations existantes, à un coût raisonnable et en omettant les informations exclusives, et en excluant la divulgation de tout ce qui constituerait un aveu dans le cadre d'un litige en cours.

- La société fournit des informations complètes sur la façon dont elle gère les questions de confidentialité et de sécurité des données; cependant, elle fait face à un examen minutieux de ses pratiques en matière de données.
- La société est impliquée dans de nombreuses controverses concernant la confidentialité et la sécurité des données, qui étaient une préoccupation majeure pour nous dans notre évaluation des risques ESG de l'entreprise.
- En outre, les développements réglementaires et législatifs dans diverses juridictions internationales peuvent présenter un risque juridique ou de réputation futur.

Compte tenu de ces préoccupations, le rapport demandé serait utile pour évaluer la façon dont l'entreprise gère ces risques. Par conséquent, l'appui à cette proposition était justifié.

## Mentions légales

Varenne Capital Partners est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agreement No. GP- 06000004).

Ce document a été préparé uniquement à des fins d'information et il n'est pas destiné à être et ne doit pas être considéré comme une offre, ou une sollicitation d'offre, ou une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions de participation dans un Fonds géré par Varenne Capital Partners, ou tout autre titre ou instrument financier, ou de participer à toute stratégie d'investissement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels il est mis à disposition par Varenne Capital Partners.

Varenne Capital Partners ne considérera pas les destinataires de ce matériel comme ses clients du fait qu'ils reçoivent ce matériel. Ce matériel ne peut être distribué, publié ou reproduit, en tout ou en partie.

Les engagements de Varenne Capital Partners sont effectués par le biais de la plateforme collective ISS ESG Pooled Engagement et des plateformes d'engagement collaboratif. Les votes de Varenne Capital Partners sont effectués via la plateforme de vote ISS ProxyExchange.

### Varenne Capital Partners

Société par Actions Simplifiée - RCS Paris B 445 000 136 - CODE APE 741G  
42, avenue Montaigne - 75008 PARIS - Tél : +33 (0)1 70 38 81 22  
Courrier : [contact@varennecapital.com](mailto:contact@varennecapital.com) / [www.varennecapital.fr](http://www.varennecapital.fr)